

Voyage scolaire à Tauves

Auvergne

Du lundi 7 au vendredi 11 avril 2014



Classes de CM1 – CM2
et CM2

Mélanie Ingea Allanic
Jean-Baptiste Bigogne

Saint Gratien - Tauves



Le départ: lundi 7 avril

- Horaire : 5h30/5h45, Avenue Terré
- Prévoir une petite collation pour la matinée et un pique-nique dans un sac à dos avec une gourde
 - le sac à dos resservira lors des déplacements
- 4 parents accompagnateurs

Le travail des élèves

- Participer activement aux différentes activités, développer sa curiosité, découvrir et observer un nouvel environnement naturel
- Vivre tous ensemble pendant 5 jours, dans la bonne entente et le respect de chacun
- Rédiger chaque jour un compte-rendu de sa journée
 - Mémoire de son voyage
 - nécessité d'une trousse remplie de quelques crayons, stylos ...

Dans la valise

- une fiche trousseau remise à l'élève dans les prochaines semaines
 - Faire la valise avec son enfant
- des vêtements pour 5 jours + pyjama
 - Pas de chemise de nuit pour les filles
- des chaussures adaptées pour la marche + des bottes
- selon la météo: vêtement de pluie et casquettes, lunettes de soleil, crème solaire
- un sac pour les affaires sales
- des chaussons
- serviette de table, serviette de toilette, affaires de toilette
- le doudou si cela rassure l'enfant
- éviter les grosses valises rigides et sans roulettes

Quelques règles

Autorisés

- ❑ Lecteur mp3 pour le voyage,
- ❑ Appareil photo avec nom de l'enfant
- ❑ Un ou plusieurs livres de lecture, ou magazines
- ❑ Petits jeux pour le voyage et les temps libres
- ❑ Des bonbons pour le voyage « aller », puis mise en commun pour la boum

Non autorisés

- ❑ Tous les objets de grandes valeurs en général
- ❑ Téléphones portables
- ❑ Lampes de poche
- ❑ De l'argent en supplément
- ❑ Lecteurs musique/vidéo type Ipod
- ❑ Jeux vidéos type PSP, DS

Nous déclinons toute responsabilité dans la casse ou la perte d'un objet de valeur.

L'argent de poche

- chaque élève recevra 5€ de notre part (récolte de la vente de Noël)
- 15€ maximum de votre part
- argent remis sous enveloppe fermée avec le prénom de l'enfant au maître ou à la maîtresse le jour du départ

La santé

- un enfant malade peut partir:
 - avec un traitement (nom de l'enfant sur les médicaments) et une prescription (posologie précise)
 - le tout remis à l'enseignant le jour du départ dans un sac fermé
 - pas de médicament dans les bagages de votre enfant
- signaler tout problème spécifique:
 - allergies, notamment alimentaires
 - somnambulisme, angoisse, pipi au lit
- anticiper les problèmes de santé
 - exemple: votre enfant est souvent victime de maux de tête, nous ne pourrions lui administrer un médicament sans prescription de votre médecin

Communication

- l'école sera prévenue de notre arrivée
 - affichage à la grille
- Pour avoir des nouvelles régulièrement: le 5/5
 - informations complémentaires à venir
- le numéro de téléphone du gîte:
04.73.21.12.49
 - à utiliser uniquement en cas d'urgence
- les blogs de chaque classe pour voir des photos et des commentaires

Correspondance

- **écrire à son enfant, si vous le souhaitez**

- poster avant la levée du mardi

- adresse: Maison d'accueil Saint Joseph

Nom de l'enfant, classe de Grusse Dagneaux

Place du Foirail

63 690 TAUVES

- **pour que votre enfant puisse écrire**

- prévoir des enveloppes timbrées avec les adresses déjà écrites

Le retour: vendredi 11 avril

- **horaire: 20h15, avenue Terré**
 - information sur le répondeur 5/5
 - possibilité d'une chaîne